

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1593>



Compte-rendu du conseil national des 13, 14 et 15 janvier 2014

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Conseils Nationaux - CN 2013-2014 - Conseil national du SNUipp-FSU janvier 2014 -



Date de mise en ligne : dimanche 19 janvier 2014

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Le premier jour était consacré à un conseil national technique (CNT) consacré exclusivement aux rythmes scolaires avec une table ronde fédérale, réunissant avec le SNUipp, le SNPI (inspecteurs), EPA (animation et éducation populaire) et le SNUclias (territoriaux), une intervention de Claire Leconte et des ateliers thématiques. Les 2 jours suivants étaient consacrés à un CN « classique » du SNUipp-FSU qui a permis de préciser l'appréciation du syndicat.

Sur la politique du gouvernement

Les annonces clairement libérales de Hollande ont permis de renforcer la caractérisation correcte de sa politique économique et sociale. Pour autant, l'appréciation de la politique éducative est toujours très en-deçà de ce qu'il faudrait, alors que, par exemple, les conséquences des restrictions budgétaires sont particulièrement lisibles dans la réforme à venir de l'éducation prioritaire comme dans les cartes scolaires (et alors même que l'éducation est un secteur dit « prioritaire »).

Sur l'action

La réussite en demi-teinte de la grève du 5 décembre (alors que Peillon n'a pas bougé d'un iota) et la panne actuelle de l'interpro (alors que Hollande assume ouvertement une politique antisociale), dans un contexte où la mobilisation des salariés ne semble pas au rendez-vous, ont pesé sur les débats du CN. Dans ces conditions, la journée d'action du 12 février (rassemblements dans les départements, ...) sur une plateforme articulant rythmes, carte scolaire et projet du SNUipp-FSU s'apparente au « minimum syndical ». Pour autant, la donne en terme de mobilisation peut changer lorsque les réalités très concrètes des cartes scolaires vont rendre visible la faiblesse des dotations conjuguée à une forte démographie avec suppressions de postes dans de nombreux départements ou créations très insuffisantes dans les autres. Le 12 peut donc être un premier rendez-vous d'action pour construire les suites au moment des CTSD et des CDEN qui se dérouleront tous début avril (après les municipales) et dans un calendrier resserré, ce qui peut permettre une action nationale de grève à ce moment-là.

Sur les rythmes

Si en terme d'action la situation actuelle est difficile, les débats du CNT ont permis de renforcer la caractérisation de la réforme Peillon et ses conséquences en terme de territorialisation de l'école. Si l'action semble aujourd'hui « en panne », il ne faut rien exclure notamment après les municipales lorsque les projets des mairies et leurs conséquences sur les conditions de travail des personnels (enseignants et territoriaux) seront connus. Il est donc important de tout faire pour que le SNUipp porte le fer sur cette question dans cette période « creuse ». La publication d'un « contre rapport » national le 12 février peut permettre de continuer de porter l'exigence de suspension de la réforme Peillon et d'une autre réforme auprès des personnels, et d'entretenir le débat public sur cette question.

Enfin, le débat sur la pertinence politique de la présence du SNUipp-FSU au comité national de suivi a été l'objet d'un débat qui s'est provisoirement conclu par cette position : « Lors du comité du 12 février, le SNUipp demandera que son contre-rapport soit étudié lors de la séance suivante le 11 mars. En cas de refus, le SNUipp-FSU quittera la séance et suspendra sa participation au comité de suivi ».

Sur les « chantiers métiers »

Les chantiers « métiers » ouverts par le ministre non seulement laissent sur la touche la très grande majorité des personnels, n'apportent pas d'améliorations sensibles aux catégories concernées mais, en plus, comportent des risques de division supplémentaire et de création d'une hiérarchie intermédiaire (directeurs et CPC) et développent l'indemnitaire catégoriel au détriment d'augmentation de salaire pour tous. La caractérisation qui en est faite dans le texte action est assez correcte.

Projet alternatif pour l'école et revendications du SNUipp-FSU

Chose importante, on a vu lors de ce CN - là c'est le contexte d'élections professionnelles qui y est pour beaucoup - un début de ré-enclenchement d'une campagne autour d'un projet alternatif pour l'école et de réaffirmation de toutes ses revendications (sans oublier le renforcement des droits des personnels) du SNUipp-FSU.

C'est « vital » pour le SNUipp-FSU. C'est à poursuivre et c'est l'enjeu des prochains mois.

Enfin concernant sur le texte intersyndical CFDT/CGT/UNSA/FSU, le SNUipp-FSU dit la choses suivante : « Un texte intersyndical interprofessionnel signé par CGT, CFDT, UNSA et la FSU autour des questions d'emploi, de pouvoir d'achat et de fiscalité a été rendu public. Si la construction d'un front syndical unitaire contre l'austérité est nécessaire, il ne peut se faire dans le cadre du pacte de responsabilité que nous dénonçons ».